CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23724** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 24 849

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1997B00080

Siret : 411 018 864 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6100793

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 403789K1247000 / 001 293493/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 403789K1247000 / 001 293493/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : LA CHARPENTE COURVILLOISE

7 RUE DE CHATEAUNEUF
28190 COURVILLE-SUR-EURE

Téléphone : 02 37 23 20 59 **Fax :**

Portable : 06 51 94 87 08

Responsabilité légale :
ROUVET CAMILLE GÉRANT

Site Internet : https://lacharpentecourvilloise.fr/

E-mail : contact@lccrouvet.fr

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 954 337 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	26	15/05/2025
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		14/04/2026
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		09/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 14:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.